

FORMATION SAVOIR INTÉGRER L'ÉVALUATION DES RPS DANS LE DOCUMENT UNIQUE



PRÉ-REQUIS

Venir avec l'outil de recueil CapPrévention

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des Ressources Humaines.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les Risques Psycho-sociaux.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- D'identifier les sources de RPS,
- De comprendre le phénomène des RPS
- Comprendre les mécanismes de souffrance au travail.
- Identifier les différentes composantes des RPS
- Être acteur dans la mise en oeuvre d'une démarche d'évaluation des RPS
- Être capable d'intégrer au document unique l'évaluation des risques liés aux RPS

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : Généralités sur les RPS

- Ce que recouvre le terme de RPS
- L'intégration des RPS au DU
- Qui peut faire l'évaluation des RPS ?
- Comment réaliser simplement une évaluation des RPS ?

Module 2 : Comprendre les RPS

- Les RPS : un risque multifactoriel
- Les 7 familles de RPS
 - Intensité et complexité du travail
 - Horaires de travail difficiles
 - Exigences émotionnelles
 - Faible autonomie de travail
 - Rapports sociaux dégradés
 - Conflit de valeur
 - Intensité de l'emploi et du travail

Module 3 : La méthodologie de l'évaluation des RPS

Mettre en oeuvre la démarche

- Les objectifs opérationnels
- L'outil de sensibilisation des différents acteurs
- La feuille de route
- Les indicateurs de suivi

L'évaluation par une démarche participative

Définir et suivre le plan d'action

Module 4 : Deux approches d'analyse des RPS complémentaires

- Apprendre à analyser le travail réel : rôle et utilisation des remontées de Cap Prévention
- Savoir mettre en oeuvre la méthodologie d'analyse du travail prescrit
 - Le groupe de travail
 - L'outil INRS

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Diaporama
- Travail intersession
- Cas pratiques
- Echanges

VALIDATION

- Feuille de présence
- Attestation de formation
- QCM

DURÉE

1 jour soit 7 heures Si nécessaire, il faut ajouter le temps pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise et de la profession.